

REGLEMENT INTERIEUR

« Prix du 20 Désamb' Réunion 2019 »

L'opération « **Prix du 20 Désamb' Réunion 2019** » s'adresse à des groupes (minimum 2 personnes) non connus au niveau régional. Le thème de la sélection est la Culture Réunionnaise. Les reprises ne sont pas acceptées.

DEROULEMENT

Phase 1 : Appel à candidatures du 10 mai au 10 Juin 2019

Retrait et dépôt des dossiers d'inscription :

- **Dans les 2 magasins Dodo Musique**
 - o 14 rue de la charité 97410 SAINT-PIERRE
 - o Chaussée Royale 97460 SAINT-PAUL
- **Par mail sur demande**
 - o prixdu20desamb.inscription@gmail.com

Le dossier de candidature doit obligatoirement contenir :

- La fiche d'inscription avec acceptation du règlement avec signature du responsable du groupe.
- Une maquette de 2 titres complets sous forme Cd - clé USB format mp3-mp4 / WMA ou We transfert (vidéo acceptée). Les 2 titres devront être clairement spécifiés et seront validés définitivement pour le challenge. Pour les 10 groupes sélectionnés lors du live, un 3^{ème} titre devra être proposer toute en restant dans le thème du concours.

Tout dossier incomplet et/ou reçus en dehors des délais mentionnés sera irrecevable.

Les documents et les pièces confiés ne seront pas restitués et ils feront l'objet d'un archivage interne.

Pour tout renseignement, se rapprocher de l'association Prix du 20 Désamb' Réunion au 0692 44 16 46 et 0692 44 35 65 restant dans le thème du concours.

Phase 2 : Présélection sur écoute du 11 au 13 juin 2019

- Etude des dossiers d'inscription
- Ecoute des maquettes
- Sélection des 20 groupes
- Pour les 20 groupes sélectionnés, une rencontre sera programmée avant le live. Présence obligatoire pour 1 ou 2 représentant par groupe.
- Publication des résultats à partir du 14 juin 2019 sur le compte Facebook **Prix Désamb**, dans les magasins **Dodo Musique** et sur **Réunion la 1^{ère}**

Phase 3 : Sélection live le jeudi 11 et le vendredi 12 juillet 2019 en journée au théâtre de Pierrefonds

- Les groupes joueront les 2 titres envoyés lors de l'inscription.
- L'audition se fera par passage de 5 groupes par demi-journée. La répartition sera effectuée sous la responsabilité de l'association. Les groupes seront informés de leur demi-journée de passage 3 semaines à l'avance.
- Délibération du jury pour la sélection des 10 groupes le samedi 13 juillet
- Publication des résultats dans la semaine qui suit, sur le compte et sur la page Facebook **Prix Désamb**, dans les magasins **Dodo Musique** et sur **Réunion la 1^{ère}**

Phase 4 : Formations scéniques, interview et aide à la structuration des groupes

- Sessions de formation théorique/pratique et interview « Découv' Zartist la Kour » (août à décembre)
- Aide à la structuration des groupes (selon demande, août à octobre). Fin octobre tous les groupes doivent avoir un statut administratif.

Phase 5 : Demi-finale le vendredi 22 et le samedi 23 novembre 2019 au Kervéguen en soirée.

- L'audition se fera par passage de 5 groupes par soirée.
- Chaque groupe devra présenter 2 chansons sur les 3 titres travaillés en amont
- La délibération du jury pour la sélection des 3 groupes finalistes aura lieu le samedi 23 novembre après les auditions.
- Les résultats seront annoncés après la délibération et relayés sur le compte Facebook **Prix Désamb**, dans les magasins **Dodo Musique** et sur **Réunion la 1^{ère}**

Phase 6 : La finale du « Prix du 20 Désamb' Réunion 2019 »

La finale aura lieu le vendredi 13 décembre au Kervéguen où les prix et le trophée seront remis.

La décision du jury est souveraine et sans appel !